

L'émergence des scènes ouvertes de la drogue à Paris dans les années 1980-1990

Alexandre Marchant / docteur en histoire de l'ENS de Cachan

Fin du feuilleton des crackers à Stalingrad, délogés vers les jardins d'Éole puis vers la porte de la Villette ? Entre peurs, réactions, comportements ambigus, chassés croisés police-dealers-consommateurs, les scènes ouvertes de drogue rythment depuis quarante ans la vie des métropoles. Retour sur ces lieux où s'esquissent aussi des logiques de réduction des risques.

La drogue s'est toujours vendue, et parfois consommée, dans la rue, place de la Contrescarpe à Paris ou dans le Panier à Marseille dans les années 1960, même si jusqu'aux années 1980, la vente en appartement entre usagers-revendeurs restait la norme. Soudain, dealers et consommateurs se mirent à investir davantage les rues : des articles de presse sensationnalistes firent les sombres réputations de la « rue de la drogue » de Belleville ou des impasses du faubourg Montmartre. La décennie était marquée par une montée de l'héroïnomanie dans un contexte de crise économique, de chômage de masse et de politiques d'inspiration libérale qui engendraient un coût social important. Dès lors, marginaux, démunis, mais aussi usagers-revendeurs de drogue précarisés ne se retrouvant guère dans l'offre classique de soins de l'époque¹, eurent tendance à se réunir dans les espaces urbains les plus délaissés, glauques et insalubres, à l'abandon ou en chantier, promis à une rénovation qui parfois mettait du temps à venir². Les entrepreneurs de morale montèrent au créneau contre les « supermarchés de la drogue », tel le juge d'instruction Bernard Leroy dans ses notes à la Chancellerie :

« On note l'existence de ghettos tels que l'îlot de Chalon ou la rue de l'Ouest à Paris où il est possible de s'approvisionner aisément auprès de dealers qui agissent quotidiennement en toute impunité, inquiètent et exaspèrent une opinion publique d'autant plus angoissée que tout un chacun se sent concerné et en même temps impuissant »³. Pourtant, ces territoires étaient aussi des refuges pour les populations marginalisées concernées, tandis qu'ils fonctionnaient comme des « zones de tolérance » dans la grande ville... jusqu'à ce que la colère des riverains incommodés ne décide les autorités à intervenir.

Premiers mouvements...

Sur le plan des lieux, la scène ouverte peut parfois ne l'être qu'à moitié, quand elle se loge au cœur des squats, dans un univers régi par le système du trafic, de la combine et du marché noir pour marginaux ou sans-papiers : rue Raymond Losserand (un ancien « squat autonome » tenu initialement par des militants d'extrême-gauche, à partir de 1977), rue de Flandre, rue Myrha... Quelques adresses étaient bien connues des usagers, de la police mais aussi du grand public à l'occasion de « descentes » médiatisées : le 7 juillet 1983, par exemple, la police expulsa près de 500 squatters du 173 rue de Flandre

¹ En gros, de l'abstinence, de la psychothérapie et peu (ou prou) de RdR : cf. BERGERON Henri, *L'État et la toxicomanie (1970-1995)*, Paris, PUF, 1999 ; MARCHANT Alexandre, *L'Impossible Prohibition*, Paris, Perrin, 2018.

² AZOCAR Betty, « Errance urbaine, scènes de consommation de drogues et réduction des risques : les défis pour la ville et les politiques publiques aujourd'hui », in *Mouvements* 2016/2, n° 86, pp. 112-127.

³ Archives du ministère de la Justice, Archives nationales - CAC 19950397/24.



avant que l'immeuble insalubre ne soit démolit au bulldozer. Les forces de l'ordre délogent ce qui était considéré comme la « plaque tournante de la drogue » (haschisch, héroïne et cocaïne) de l'est parisien⁴. Mais les usagers vont simplement s'installer ailleurs. Parfois, le spectacle est davantage visible dans les rues, révélant la ségrégation socio-spatiale croissante de la grande métropole, comme dans le quartier de la Goutte d'Or, quartier pluri-ethnique et enclave insalubre du 18^e arrondissement à la rénovation urbaine à peine engagée. En 1986, l'overdose d'un jeune homme surnommé « Papillon », retrouvé la seringue dans le bras, suscite une telle émotion qu'elle conduit à la création par des riverains de l'association Espoir Goutte d'Or (Ego), qui part de ce triste constat : « On a tellement vu de seringues, d'overdoses, de drogues qu'on a pris l'habitude de vivre avec... ». Pour ensuite pointer du doigt le manque d'investissement public dans un quartier délaissé, comme le constate une psychologue d'Ego dans une école de la rue Cavé :

« Quand on arrive sur le quartier, la première chose qui nous saute aux yeux, c'est la violence dans laquelle les enfants vivent, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas déambuler dans les rues, entrer dans l'école, sans qu'il y ait un car de police. De plus, les enfants sont dans un quartier extrêmement défavorisé. [...] il y a plus de 300 gosses sur la Goutte d'Or qui ne sont pas scolarisés faute d'établissements scolaires. [...] Ils vont quitter l'école primaire en échec : ça ne m'étonne pas que la drogue marche bien dans le coin ! Tout s'enchaîne »⁵.

On relèvera l'ambiguïté de la présence policière, omniprésente et passive à la fois : la surveillance semble être là, mais les interventions demeurent rares.

L'apparition des scènes ouvertes est du reste un phénomène européen, qui touche aussi les grandes villes de Grande-Bretagne, de RFA et des Pays-Bas pourtant plus permissifs. À Amsterdam, dès 1984, la mairie prend pour cible le quartier du Zeedijk, cette artère descendant depuis la gare jusqu'au Quartier rouge, devenue scène ouverte pour les usagers-revendeurs surinamiens et les touristes de la drogue venus des pays voisins. Elle revint

à la charge en 1989 avec des mesures comme le *Binnenstadverbod projekt*, visant à éloigner du centre-ville, « menacé », des personnes à problème. En Suisse, dès 1987, le parc du Platzspitz de Zurich, coincé entre la gare centrale et le Musée national suisse, devient la plus grande scène ouverte d'Europe. Les autorités municipales doivent fermer le parc en 1992, car une centaine de toxicomanes y venait presque chaque jour s'injecter de l'héroïne, laissant derrière eux un grand nombre de

seringues⁶. L'opération ne fera que déplacer les nuisances vers l'ancienne gare de marchandises du Letten, à quelques centaines de mètres, fermée à son tour en 1995. Les images de toxicomanes errant sur les voies ont alimenté à leur manière le débat français sur la tolérance en matière de réduction des risques, comme le souligne le journaliste Marc Traverson dans un essai de 1995 :

« Peu à peu, on a fait du junkie un monstre de la mythologie urbaine, qui hante les rues et agresse les vieilles dames quand il n'est plus l'heure de faire la sortie des écoles. [...] Les télévisions françaises se repaissent de temps à autre des images d'une voie ferrée désaffectée de Zurich où l'on marche sur les seringues au milieu des regards vides. On nous explique que cette situation, fruit d'un laxisme helvétique, c'est ce qui nous pend au nez si l'on assouplissait si peu que ce soit notre politique de « sécurisation », atroce vocable ! En réalité, la plaine du Letten, cette scène ouverte de l'héroïne, nous permet commodément d'oublier qu'en France, à tous égards, la situation des toxicomanes est plus sordide qu'en Suisse. Mais nos drogués, dont les rangs gonflent sans cesse, ont une vertu essentielle : ils sont invisibles. Cela n'empêche pas qu'ils continuent de se shooter, même s'ils le font derrière les murs »⁷.

Les scènes françaises sont de fait plus semi-ouvertes, sur le mode du squat et de la fumerie clandestine. Ce qui n'empêche pas de voir se constituer de temps à autre des foyers de concentration visibles d'usagers et de revendeurs, à l'image de l'îlot Chalon au début des années 1980.

Un cas d'école : l'îlot Chalon en 1983-1985

L'îlot était un petit quartier totalement insalubre à côté de la gare de Lyon, promis à une démolition imminente. Une importante population immigrée (Maghrébins, Sénégalais...), dont une partie clandestine, occupait de nombreux squats. Plusieurs immeubles appartenaient à la SNCF qui y avait logé un temps son personnel cheminot avant de laisser les immeubles à l'abandon, s'obstinant à les déclarer ensuite « vides de tout habitant », ou les confiant à des gérants-marchands de sommeil. L'îlot, déjà rongé par le racket et les bagarres, voit arriver l'héroïne vers 1983, revendue par des dealers sénégalais. On rapporte alors que près de 20 000 toxicomanes parisiens s'y approvisionnent régulièrement, d'autres s'injectent en pleine rue, les dealers campent dans les halls d'immeubles, les rares commerces sont rackettés. *Paris Match* parle de « cancer urbain de la drogue » ou d'une « verrue exotique », *Libération* d'un Lower East Side parisien⁸, *Le Parisien* publie de nombreux clichés aussi glauques que scandaleux. Excédés, les habitants appellent régulièrement le commissariat du 12^e mais les

⁴ Journal TV Antenne 2, 07/09/1983 (Ina).

⁵ Supplément au n° 17 de Paris-Goutte d'Or, EGO, 1990. Archives de la Justice, AN-CAC 19950397/25.

⁶ SCHNYDER Marco, Dans le jeu de la drogue. Souvenirs du Platzspitz, Genève, Georg éditeur, 1993.

⁷ TRAVERSON Marc, Pour en finir avec la prohibition des stupéfiants, Paris, Albin Michel, 1995, p.18.

⁸ Paris-Match, n° 1819, 6 avril 1984. Reportage-photo « Passage pour l'Enfer » ; Libération, 8 mai 1984.

cars de police-secours sont rares dans l'îlot, surnommé le « no flic's land », tandis que la police encourage la main courante plutôt que le dépôt de plainte. Négligence plus ou moins intéressée ? Pour le « Comité de défense des habitants de l'îlot Chalon » constitué en 1983, passivité policière et drogue ne seraient que le fruit d'une stratégie concertée entre les différentes autorités publiques pour laisser pourrir le quartier, faire fuir les habitants et préparer la rénovation urbaine. Une ZAC avait en effet été délimitée en 1980, avec un projet de construction de logements neufs, commerces et bureaux dont les vieux habitants ne voulaient pas : au moment où l'héroïne arrive, le Conseil de Paris vient de désigner la société d'économie mixte qui sera l'aménageur de la zone. En 1984, les riverains s'en plaignent à des journalistes et accusent Jacques Chirac, le maire de Paris, ou Paul Perrin, le maire du 12^e, d'« avoir amené par la main et installé les dealers dans l'îlot Chalon », ou que « les préfets, le maire, les gouvernements ont laissé monter la gangrène pour nous indemniser comme des miséreux le jour où ils se décideront enfin à raser le quartier »⁹. Il est cependant toujours difficile de démontrer parfaitement l'intentionnalité dans ce genre de raisonnement.

D'autant que la mobilisation du comité Chalon finit par payer. Les descentes de policiers se font plus fréquentes dès fin 1983. Puis le procureur de la République, Michel Jéol, se saisit personnellement du dossier. Au printemps 1984, une grande opération de police est organisée contre les clandestins, les délinquants et les dealers, mobilisant 500 CRS et gendarmes mobiles, non sans affrontements avec les squatteurs. Suivent d'autres descentes, conduisant en quelques semaines à plusieurs centaines d'interpellations. Les derniers jours de l'îlot sont marqués par des événements sanglants : en mai 1984, un jeune homme de 19 ans, Christophe Rivière, venu acheter de l'héroïne, est

pris à partie dans l'une des rixes devenues quotidiennes. Blessé à la tête, il s'effondre en sang dans le hall TGV de la gare de Lyon, devenant le sinistre sujet d'une photographie double-page dans *Paris Match*¹⁰. En outre, certains acteurs associatifs s'émeuvent de la brutalité et des amalgames induits par ces « rafles ». Le 14 avril 1984, Gustave Massiah, urbaniste et militant d'extrême-gauche, membre du collectif Cedetim (Centre d'études anti-impérialistes¹¹), publie dans la revue *Peuples noirs, peuples africains*, une « lettre ouverte à François Mitterrand ». Il dénonce les « ratissages » et les expulsions qui brisent les familles, les amalgames entre drogue, immigrés et insalubrité. L'affaire est évidemment suivie par le maire de Paris, Jacques

Chirac, qui sort de sa léthargie et, à l'approche des élections législatives de 1986, fait de l'insécurité son cheval de bataille, créant localement des unités de police municipale de terrain. Il déclare dans la presse en juillet 1984 ne pas vouloir « laisser Paris devenir le Chicago des années 1930 », dénonçant le laxisme du gouvernement devant « l'afflux d'une immigration clandestine de la plus mauvaise qualité »¹².

Mais l'évacuation de l'îlot Chalon ne fera que déplacer le problème. La destruction/rénovation du quartier pousse les populations marginalisées et les dealers vers le nord-est parisien, et notamment la Goutte d'Or. Vers 1985-1986, il n'était guère difficile de se procurer de l'héroïne auprès de revendeurs ghanéens rue Ordener ou rue Stephenson... Et les marchés semi-fermés de la drogue dans les squats ont aussi perduré, se sont disséminés dans Paris ou en banlieue et sont devenus plus difficiles à repérer¹³.

La saga du crack à Paris et la permanence de Stalingrad

C'est au cours de ces années charnières que le problème des scènes du crack prend forme à Paris. Le « caillou », venu des Antilles, arrive dans la capitale vers 1989 et trouve dans les stations de la ligne 9 du métro ses premiers lieux de deal « publics ». Une vente de rue se développe également : place de la Nation, Strasbourg-Saint-Denis, Pigalle... Mais la principale concentration de crackers se retrouve autour de la place Stalingrad, à la charnière des 10^e et 19^e arrdts. Là, un site coincé entre la Rotonde Leroux et le canal de l'Ourcq attire dès 1992 des centaines d'usagers venus se ravitailler ou consommer sur place. Les tensions avec les riverains se multiplient, tandis que la presse s'étend en descriptions apocalyptiques :

« Les dealers ont conquis presque tout le quartier », c'est le constat accablant d'une commerçante de la rue d'Aubervilliers. « C'est terrible. Ici, il n'y a plus que la drogue et toutes les agressions qui vont avec. Je n'habite pas loin de ma boutique, mais tous les soirs, j'ai peur en rentrant chez moi. Ils ont conquis le quartier. » Il est vrai que ce quartier offre au promeneur qui s'y hasarde une image d'abandon, de décrépitude et de désœuvrement. Mise à part l'effervescence qui règne sur le boulevard surplombé par les rails du métro aérien, les ruelles alentour quasi désertes et mal famées n'inspirent guère à la balade, malgré la proximité du bassin de La Villette. »¹⁴ Les riverains s'indignent de la revente de rue, de la consommation et de ces curieuses lumières nocturnes aperçues depuis le boulevard de la Villette provenant des briquets des fumeurs de crack. En octobre 1994, ils organisent une grande manifestation contre la drogue,

⁹ Véronique de Rudder, Michèle Guillon, *Autochtones et immigrés en quartier populaire, d'Aligre à l'îlot Chalon*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1987, partie 2, pp. 160-222.

¹⁰ *Paris-Match*, n° 1826, 25 mai 1984. Reportage-photo « Chalon, l'îlot sans retour ».

¹¹ Devenu aujourd'hui Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale.

¹² MARCHANT Alexandre, *L'Impossible Prohibition*, Paris, Perrin, 2018, pp. 212-217 ; et « L'îlot Chalon, le ghetto parisien de la drogue au début des années 1980 », in *Swaps*, n° 68, 2012.

¹³ BACQUE Marie-Hélène, « En attendant la gentrification : discours et politique à la Goutte d'Or, 1982-2000 », in *Sociétés contemporaines*, n° 63, 2006.

¹⁴ France Soir, « Fléau numéro un du quartier : Stalingrad assiégé par la drogue », 20 octobre 1992.



fortement médiatisée. En face, les porte-paroles de l'association « Limitez la casse », qui milite pour la réduction des risques et une solution non-répressive au problème, se font copieusement huer¹⁵. Les interventions régulières de la police et de la BAC, la décision de la mairie d'installer des forains à proximité, contribueront par la suite à l'élimination progressive de la scène ouverte de Stalingrad. Des consignes ont été de fait envoyées d'en haut pour la faire disparaître comme l'îlot Chalon dix ans plus tôt. Comme le montrent les archives de l'Office central de répression du trafic de stupéfiants, le préfet de police de Paris décide de mettre en place un dispositif permanent constitué d'agents de la Brigade des stupéfiants, de deux unités de la PJ et d'agents de la sécurité publique. Les policiers arrêtent essentiellement des usagers-revendeurs de rue, tel un Sénégalais de 22 ans, en situation irrégulière et sans domicile fixe qui vendait du crack pour survivre. On retrouve sur lui sept galettes et la police saisit ensuite chez son grossiste 2,5 kilos de crack et 65 grammes d'héroïne, acheminés depuis Dakar : « Il s'agit là de la plus importante saisie de crack effectuée en France métropolitaine. Elle représente plus de 20 000 cailloux à fumer et correspond à une semaine de consommation pour les 500 toxicos qui viennent s'approvisionner régulièrement place Stalingrad et à ses abords. »¹⁶

Répétition ?

Mêmes processus, mêmes effets : les crackers et dealers inquiétés ne feront que se replier vers La Chapelle, ce que les acteurs sanitaires et associatifs constatent au niveau de leur « clientèle ». Quelques années plus tard, les crackers reviennent à Stalingrad, provoquant un regain d'ardeur des riverains et un affrontement à nouveau très médiatisé en 2001-2002. Face au puissant Collectif anti-crack (CAC) qui canalise le mécontentement de nombreux habitants du quartier, avec ses « tournées de pères de famille » et ses conférences de presse, le maire du 19^e arrdt, Roger Madec, met en place un « panel citoyen », dans un compromis entre la répression, la prévention et les soins. Pour la sociologue Anne Coppel qui y participe, c'est là un bel exemple de démocratie locale, mobilisant les comités de quartier et recrutant les riverains par de nombreuses affichettes placardées chez les commerçants. Une question taraude d'ailleurs ses membres (membres du collectif anti-crack, membres de « Quartiers libres », le collectif adverse qui dénonce le « délire sécuritaire ») : comment faire pour ne pas transformer en squat à l'air libre pour toxicomanes les 4 hectares que la SNCF cède alors à la ville pour être transformés

en jardin public : les « jardins d'Éole » ? On ne pourra pas dire que le problème n'avait pas été anticipé... La même question s'était posée pour le parc de la Villette peu de temps auparavant et la sécurité y avait été obtenue par un savant mélange entre gardiennage et club de prévention¹⁷. À Stalingrad, en 2002, la tension retombe de plusieurs crans, ainsi que l'attention médiatique, mais de nombreux problèmes demeurent. Une quinzaine d'années plus tard, les crackers sont revenus en masse. En 2018, nouvelle pétition d'une association de riverains pour dénoncer la présence des toxicomanes... Dans le même temps, une autre scène ouverte retient l'attention médiatique : la « colline du crack », un espace singulier aux portes de la ville, coincé entre le périphérique et la bretelle d'accès à l'autoroute du nord, haut lieu de misère, de trafics en tous genres et de prostitution¹⁸.

Mais que fait la police ?

La police – on l'a vu – n'est jamais très loin. Et en même temps très passive : le squat de la rue Losserand, dans un quartier ciblé en 1984 par d'importantes rénovations immobilières, se trouvait à seulement 100 mètres d'un commissariat. Comment l'expliquer ? Il y a des raisons liées à la hiérarchie des cibles et des compétences : les affaires de drogue sont du ressort de la PJ, dépêchée depuis le 36 quai des Orfèvres. La police « de proximité » préférerait intervenir en priorité sur les bandes violentes qui sévissaient porte de Vanves et non sur le squat, jugé plutôt calme. D'autres ne manquent pas de pointer l'incohérence de cette passivité alors que le squat en question était un centre de criminalité majeure : le jeune Philippe N., 17 ans à l'automne 1981, a eu l'occasion de visiter la place un soir, et d'y voir familles africaines, prostituées et dealers, et des kilos de haschich et produits divers en grande quantité. Pas de chance, trois « képis » le cueillent avec son ami à la sortie de l'immeuble. Les deux jeunes craignent de subir les rigueurs de la loi de 1970, pour la barrette qu'ils viennent d'acheter 50 francs. Mais après avoir patienté 4h au commissariat central du 14^e, ils sont transférés au « 36 », et comprennent alors qu'ils n'ont été interpellés que pour être interviewés par une équipe d'*Envoyé spécial*. Relâchés sans aucune poursuite, les deux jeunes nourrissent jusqu'à aujourd'hui de sérieux doutes sur la duplicité des autorités, des médias et de la police. Stratégie délibérée de pourrissement, corruption, complicité ? On peut certes démultiplier les hypothèses à l'infini, mais on peut en tous cas mettre en lumière une certaine hypocrisie sur la question des scènes¹⁹. D'autres qui avaient fréquenté le squat de la rue Losserand lors de sa période « autonome » soutiennent que la drogue a servi à faire « pourrir » le lieu, transformant l'expérience

¹⁵ DOUBRE Olivier, « La scène du crack », in *Vacarme*, n° 24, été 2003.

¹⁶ Note de la Préfecture de police de Paris, « Nouvelles arrestations de trafiquants de drogue aux abords de la place Stalingrad », 23 novembre 1994, OCRITIS, AN-CAC 19920255/2.

¹⁷ COPPEL Anne, « Le panel citoyen dans le quartier de Stalingrad à Paris, une expérience de démocratie locale », in *Cosmopolitiques*, n° 8, Éditions de l'Aube, 2004.

¹⁸ KAUFFMANN Alexandre, « Voyage dans l'enfer du crack », *Le Monde*, 20 septembre 2018.

¹⁹ Témoignage reçu par mail, été 2021.

libertaire et subversive en un lieu de décadence et de petite criminalité inoffensive²⁰.

Les nécessités poussant à intervenir peuvent être politiques. À l'orée des années 1990, la police prend l'habitude d'opérations « coup de poing » destinées autant à mettre la pression sur les dealers qu'à rassurer l'opinion publique. Il en va ainsi de « l'opération PLM » (Paris-Lyon-Marseille), ébauchée à l'été 1992. Le 27 juillet, une descente-éclair de police autour de la station de métro Strasbourg-Saint-Denis avait permis d'arrêter une dizaine de revendeurs et de consommateurs. Elle a surtout permis de répondre au Comité de défense du boulevard Bonne-Nouvelle qui ne cessait de réclamer pareille intervention, eu égard à la présence de toxicomanes dans les rues et à la multiplication de règlements de compte entre dealers. L'idée vint donc, appuyée en haut lieu par le ministre de l'Intérieur à poigne Paul Quilès (qui avait confié la même année à l'ex-commissaire Broussard la charge d'un rapport censé relancer la guerre à la drogue), de généraliser ces opérations coups de poings destinées à terroriser consommateurs et revendeurs. Il est décidé de cibler quatre sites : Paris, la Seine-Saint-Denis, Lille et Marseille. L'opération sera conduite sous la supervision de l'OCRTIS. Sont ciblés de nombreux squats, dans les quartiers populaires : le 18^e, l'un des « arrondissements les plus criminogènes de Paris » est ciblé sur proposition directe du ministre. Les interventions en Seine-Saint-Denis, avec une vingtaine de cités dans lesquelles les policiers ont du mal à pénétrer, donnent plus de fil à retordre...²¹

Concernant Paris, les grandes scènes de la toxicomanie « visible » sont concentrées dans le nord-est : la rue Myrha, le quartier de Belleville, la place des Fêtes, la Cité Piat-Envierges, Barbès ou Bonne-Nouvelle. Les squats ne sont pas oubliés : rue Pajol, place de Torcy, rue de Tanger, le secteur de la Rotonde-La Villette, la rue d'Aubervilliers, le passage Goix...²² Après un mois d'in-

terventions, près de 560 personnes ont été interpellées. L'opération est très vite généralisée, avec 16 sites nouveaux choisis parmi 27 départements²³. Mais on peut douter de l'efficacité de ces interventions de surface qui n'agissent en rien sur les causes profondes de ces phénomènes.

La RdR et les scènes ouvertes

C'est aussi au cœur de ces scènes ouvertes que prend corps la réduction des risques : dès les années 1980, dans les grandes villes européennes, les travailleurs sociaux ont œuvré avec les groupes d'entraide, les bénévoles et certains riverains pour prendre en charge les toxicomanes de rue. Dès l'été 1992, plusieurs grandes villes européennes adoptent ainsi la « Résolution de Francfort », signée par Hambourg, Francfort, Amsterdam, Rotterdam, Zurich, Berne ou encore Kallithéa (Grèce), par laquelle elles proposent la dépénalisation des faits d'usage simple de drogue et d'autres mesures qui attestent d'un renoncement à une approche uniquement répressive. Car chasser ne fait que déplacer le problème. Plusieurs villes ouest-européennes ont progressivement mis en œuvre des programmes d'aides et des services à bas seuil d'exigence. À Francfort, dès 1991, des bus distribuant des seringues ont pris l'habitude de stationner près du parc fréquenté par les toxicomanes. Ensuite, des centres d'aides ont été créés non loin pour drainer la population du parc et ainsi en diminuer l'atmosphère criminogène. Huit villes suisses se sont ensuite inspirées de ce dispositif pour des programmes-pilotes²⁴. Etc. De l'accompagnement socio-sanitaire des scènes ouvertes, allaient naître les premières expériences de salles de consommation à moindre risque.

²⁰ Témoignage de Cécile, par Sébastien SCHIFRES : <http://sebastien.schifres.free.fr/cecile.htm>

²¹ Note « Réunion préparatoire à l'opération PLM », juillet 1992, Archives du cabinet du ministre de l'Intérieur, AN-CAC 19930395/9.

²² Note de la BSP « Physionomie générale de la toxicomanie de rue et du trafic de stupéfiants sur la capitale », 02/09/1992, AN-CAC 19930395/9.

²³ Note « Extension de l'opération anti-drogue », 11/08/1992, AN-CAC 19930395/9.

²⁴ Forum of the Drug Policy Foundation of Washington, D.C. "Focus on services to hard drug users: Frankfurt, Swiss cities, provide new models for civic drug reform", in *Drugs and Drug Abuse Education Newsletter*, 25(4-5): 25-28, 1994.